CHARTE D'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES,

DES ECO-VOLONTAIRES ET DES STAGIAIRES

A L'ASSOCIATION GOUPIL CONNEXION

Vous êtes invités à prendre connaissance des modalités de votre engagement et à signer cette charte avant toute adhésion à notre association.

En proposant des possibilités de bénévolat, l'association Goupil connexion veut encourager toutes les personnes à être actives dans la société dans laquelle elles vivent et les accompagner à devenir des citoyens sensibles à la nature et responsables, intervenant pour que le milieu naturel sauvage soit mieux connu et mieux respecté. Il ne s'agit pas seulement de collaborer à soigner les animaux sauvages arrivés en difficulté. Votre engagement vise à contribuer à une meilleure prise en compte de la nature locale, à promouvoir le partage et l'attention au plus faible et à la faune sauvage de proximité comme une composante de la vie en collectivité, un moteur de la démocratie et du développement de chacun.

Depuis 1996, l'association Goupil connexion a fait le pari de fonder et d'animer un mouvement qui engage de plus en plus de personnes et déclenche l'envie de tous de prendre plus soin de notre territoire. Par la sensibilisation à la nature et le partage des connaissances, la restauration de la biodiversité locale et l'émerveillement autour de la nature, Goupil Connexion mène un travail de valorisation des richesses locales, animales et humaines.

VOUS AVEZ CHOISI D'ÊTRE BÉNÉVOLE, ÉCOVOLONTAIRE OU STAGIAIRE À GOUPIL CONNEXION ET NOUS VOUS EN REMERCIONS.

L'association dans laquelle vous intervenez vous demande d'adhérer à son projet, son éthique et ses principes.

Aussi, il vous est demandé d'adhérer à l'association Goupil Connexion (25€/année en cours).

➢ CLAUSE DE CONFIDENTIALITÉ LIÉE À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'ASSOCIATION GOUPIL CONNEXION

Nous vous demandons de respecter la confidentialité des données et de toutes les informations auxquelles vous aurez accès. Elles sont la propriété de l'association et ne peuvent être utilisées et citées sans son autorisation.
L'ensemble des actions portées et menées par Goupil Connexion relève des législations nationales et internationales sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle. Sont notamment concernés sans que cela soit exhaustif, les adresses mails de l'association, les listings, le site internet et les réseaux sociaux dédiés. Les droits d'utilisation et de reproduction sont réservés, y compris pour les documents iconographiques et photographiques.

Toute nouvelle publication, retransmission ou reproduction complète ou partielle des articles du site est interdite sans l'autorisation expresse du conseil d'administration de l'association Goupil Connexion. Toute extraction de la totalité ou d'une partie du contenu du site ou des données qui vous sont mises en partage, par tout moyen ou sous toute forme, ou la réutilisation par la mise à disposition du public de la totalité ou d'une partie du contenu est illicite.

Créé et mis en œuvre par Goupil connexion, ***l'Hôpital Faune Sauvage Garrigues-Cévennes*** *est autorisé règlementairement depuis 2010 (n° 10-XIX-54) et s'inscrit dans le cadre d'une législation qui protège l'animal et l'humain. Il est soumis à des règles d'organisation et de fonctionnement strictes et des contrôles réguliers.*

LA SEULE RESPONSABLE DE L'HÔPITAL FAUNE SAUVAGE EST LA CAPACITAIRE, VÉTÉRINAIRE.

➢ ETRE ET AGIR À L'HÔPITAL FAUNE SAUVAGE VOUS PERMETTRA DE :

• participer à la sauvegarde des animaux sauvages aux côtés de la responsable d'équipe
• apprendre à mieux connaître les animaux de la faune sauvage locale,
• participer à la vie d'un hôpital dédié aux soins à la faune sauvage locale.

➢ VOTRE MISSION

Sous l'autorité de votre responsable d'équipe, vous pouvez être amenés à participer :
• au nourrissage quotidien des animaux
• aux soins portés aux animaux (bandages, médications, rééducations...) en appui des soigneurs permanents,
• au nettoyage et à l'entretien des volières et des locaux,
• à l'accueil téléphonique et physique des personnes,
• à l'enregistrement administratif des animaux,
• aux permanences en soirée et le week-end si besoin,
• aux divers évènements organisés par l'association (remises en liberté d'animaux, manifestations…ainsi qu'aux interventions pédagogiques et aux actions de sensibilisation et d'éducation à la nature).

Cette expérience n'autorise en aucun cas, à détenir et à s'occuper des animaux sauvages en dehors de l'hôpital faune sauvage.

➢ TOUS LES ANIMAUX ONT ÉTÉ RECUEILLIS EN DÉTRESSE ET SONT EN SOINS

Les animaux sont hébergés temporairement à l'hôpital et arrivent parfois en mauvais état. Ils sont là pour être remis en liberté dans les meilleures conditions. Ce lieu est donc bien distinct d'un zoo où les animaux sont nés en captivité et habitués à la proximité des humains.

La tranquillité des animaux est primordiale. Les contacts sont donc limités aux besoins de l'animal.
Il vous sera donc demandé de ne pas parler aux animaux ni de les manipuler sans raison.
Les photos sont strictement interdites.

Pensez que vous intervenez dans un hôpital et que les questions d'hygiène et de propreté sont primordiales pour la santé des animaux et des humains qui s'en occupent.
Les animaux sont provisoirement, pour leurs soins, dans un lieu clos. Ce maintien en détention demande une hygiène parfaite et des nettoyages réguliers afin que ces lieux restent propres et sains. Chacun participe à ce nettoyage indispensable.

➢ MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Les travaux à réaliser sont décidés chaque jour par les responsables qui vous accueillent, avec une progression possible dans vos missions, ainsi que dans l'acquisition de compétences et de connaissances. Des réunions quotidiennes, au démarrage des plages horaires permettent de faire le point sur les actions à mettre en œuvre ainsi que de favoriser la progression de chacun dans les missions et la cohésion des équipes.

L'engagement auprès des animaux sauvages en détresse peut demander un temps soutenu avec des horaires parfois étendus. Nous comptons sur votre disponibilité et organisons les plages horaires en fonction des besoins des animaux et des humains qui interviennent.

Vous devrez communiquer aux responsables vos disponibilités à minima une semaine avant votre arrivée afin que le planning tenu soit à jour et vous présentez à l'Hôpital Faune Sauvage muni de votre carte d'adhérent.

Vu la proximité d'animaux et de risques sanitaires toujours potentiels, nous vous demandons d'être en bonne santé et assurés, y compris en responsabilité civile.

Je soussigné(e)…….

A…….. Le…….

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

FICHE DE CANDIDATURE

à retourner par mail à : ressourcesHFS@gmail.com accompagnée de :

- **D'une lettre de motivation**
- **De votre curriculum vitae**
- **VOS COORDONNÉES**

Nom et prénom :……

Adresse postale :…….

Téléphone : …….. …….

Adresse mail : …….

- **PÉRIODE SOUHAITÉE POUR ÊTRE ÉCO-VOLONTAIRE**

Indiquez les dates de début et de fin de la (des) période-s- durant laquelle vous souhaitez être écovolontaire/ou stagiaire.

Ainsi que votre ordre de préférence.

- **VOS DATES SOUHAITÉES POUR VOTRE ÉCOVOLONTARIAT/STAGE**

-complétez en indiquant la date et le mois de début et de fin-

Date de début **Date de fin** **c'est votre choix n° ?**

Date de début **Date de fin** **C'est votre choix n° ?**

Date de début **Date de fin** **C'est votre choix n° ?**